
Ref. Doc. : 2500-4406761-12

A : Service de presse / CGC

Mot-Clé : VAN CRAEYNEST



SUD RADIO

SUD INFO MATIN – Le 03/03/2010 – 08 :16 :58

INVITE : Bernard VAN CRAEYNEST, président de la CFE-CGC

ERIC MAZET

Sur Sud Radio vous le savez, nous vous expliquons chaque semaine la réforme à venir des retraites. Dossier complexe. Nos invités ont décidé de jouer le jeu. De vous expliquer ce dossier très important, très concrètement et très simplement. Notre invité ce matin, Bernard VAN CRAEYNEST. Bonjour.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Bonjour

ERIC MAZET

Merci d'être avec nous ce matin sur Sud Radio. Vous êtes le président de la CFE-CGC, première organisation de cadres, avec 100.000 adhérents. Alors Nicolas SARKOZY d'abord a fermement défendu hier la réforme de la Fonction publique, prenant plus de mobilité, de valorisation de l'expérience à tous les niveaux. Le président a aussi rappelé que la réforme des retraites vaudra pour tout le monde, y compris les fonctionnaires. Tout en promettant de respecter les spécificités de ce statut. Votre réaction à ce discours de Nicolas SARKOZY, hier.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Eh bien c'est une réaction comme d'habitude, je dirais. Il y a beaucoup d'annonces où ont dit qu'on va bouger, sans trop bouger, donc, attendons de voir exactement ce qu'il en est. Je crois que le chef de l'Etat – enfin c'est en tous les cas comme cela que je l'ai entendu se prononcer le 15 février lorsqu'il nous a réunis, est très préoccupé par le fait que la retraite des fonctionnaires va coûter de plus en plus cher au budget de l'Etat dans les années à venir. Et on sent bien qu'il cherche une parade et un moyen de diminuer la facture. Nous, ce que nous disons à la CFE-CGC, c'est qu'on est prêt à examiner l'intégralité de ce dossier qui est complexe et qui doit être traité si on veut effectivement respecter l'engagement de ne pas baisser les retraites de toutes les Françaises et de tous les Français, qu'ils soient salariés du public ou du privé. Nous raisonnons en taux de remplacement. C'est-à-dire la valeur de ce que touchent les retraités qu'ils soient encore une fois, fonctionnaires ou salariés du privé, le premier mois après leur prise de retraite par rapport à leur dernier salaire.

ERIC MAZET

Alors que nos auditeurs comprennent bien, ce matin. Les cadres, vis-à-vis de cette retraite, sont-ils dans la même situation que les salariés de base ?

Tous droits réservés

KANTAR MEDIA

TEL : 01.47.67.18.00

FAX : 01.47.67.18.01

desk.tvradio@kantarmedia.com

BERNARD VAN CRAEYNEST

Ah, oui. Simplement, ils ont une retraite qui est assise sur le régime général de la Sécurité sociale. Je vous rappelle que celle-ci peut être au maximum égale à 50% du plafond de la Sécurité sociale, c'est-à-dire grosso modo : 1430 euros par mois. En fait, en réalité, aujourd'hui c'est plutôt 42 -43%. Puis il y a les retraites complémentaires qui sont de deux natures. Ce que l'on appelle les régimes ARCO et ça c'est valable pour tous les salariés. Simplement les cadres et assimilés ont un régime en plus qui est l'AGIRC qui vient compléter leur retraite en fonction de leur niveau de salaire et du nombre de points qu'ils ont acquis durant leur carrière.

ERIC MAZET

Est-ce que vous êtes pour un allongement des cotisations ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Nous le sommes, c'est une question que nous sommes prêts à étudier, à une condition : qu'on respecte d'ailleurs ce que la France a signé il y a dix ans dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, c'est-à-dire une amélioration sensible du taux d'emploi des seniors. Je vous rappelle que nous devons atteindre 50% cette année, en 2010 et que nous n'en sommes qu'à 38 – 39%. Donc la CFE-CGC dira : pourquoi pas allonger la durée d'activité mais à une condition : que nous atteignons au moment où on recommencera à augmenter cette durée, qui est prévue à 41 ans en 2012, nous ayons atteint 50% de taux d'emploi des seniors.

ERIC MAZET

Est-ce qu'il faut en finir avec la retraite à 60 ans ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Eh bien vous savez, le marqueur 60 ans, ce n'est pas un tabou. Ce que nous disons nous, à la CFE-CGC c'est que nous voulons une retraite à la carte. S'il faut 41 ans de cotisations pour avoir une retraite à taux pleins, ou s'il en faut 42, eh bien suivant comme... l'âge auquel chacun a commencé à travailler, eh bien ça le fait partir à 58 ans, à 60 ans, à 62 ans, à 64 ans. S'il a commencé à travailler à 20 ans et qu'il faut 42 ans, eh bien il partira à 62 ans.

ERIC MAZET

Il y a 40 ans la durée moyenne de la retraite ce n'était même pas dix ans. C'est...

BERNARD VAN CRAEYNEST

Aujourd'hui c'est plus de 22 ans.

ERIC MAZET

Plus de 22 ans. On voit bien là un déséquilibre. La méthode pour rééquilibrer tout cela c'est quoi, selon-vous ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Eh bien, premièrement, je vous l'ai dit, il faut rééquilibrer en examinant la possibilité de travailler plus longtemps mais à condition qu'on gère les carrières et qu'il y ait effectivement du travail. Deuxièmement, il faut évidemment que nous atteignons le plein emploi plus rapidement. Malheureusement du fait de la crise nous n'en prenons pas le chemin. Pour vous donner un ordre d'idées, début 2008, il y a tout juste 2 ans, nous étions sur un rythme de progression de

la masse salariale en France de 4,5%. En 2009 elle a baissé de 2%. Eh bien vous expliquez une grosse partie des déficits que nous constatons aujourd'hui, que ce soit pour le régime général ou les complémentaires. Donc plein emploi bien évidemment. Mais aussi élargir des systèmes existants malheureusement que pour une partie des salariés. Je pense aux systèmes d'épargne retraite, ce que l'on appelle le troisième étage de la fusée, les retraites supplémentaires, les PERCO, par exemple. Ca existe dans certaines grandes entreprises, il est évident que si on veut une société juste et équilibrée il faut que ça puisse être étendu à tous les salariés.

ERIC MAZET

Il y a de moins en moins de personnes qui font des carrières longues. Parce qu'ils ont commencé très tôt par exemple. Est-ce qu'il faut moduler justement avec la durée du travail ? La durée travaillée, plutôt.

BERNARD VAN CRAEYNES

Vous voulez dire, dans une année ?

ERIC MAZET

Oui.

BERNARD VAN CRAEYNES

Ah ça, franchement, c'est un doux rêve dans la mesure où on voit bien que c'est de plus en plus difficile à estimer. Il y a de plus en plus de personnes qui sont par exemple au forfait / Jour. On ne mesure pas le nombre d'heures faites dans chaque journée. Simplement, ce qu'il faut regarder c'est la manière dont chacun vit ses conditions de travail. C'est pour cela que la CFE-CGC veut qu'on travaille également sur les conditions de travail pour que chacun soit bien dans son job.

ERIC MAZET

Quel est justement votre avis sur la pénibilité. Est-ce qu'elle doit être prise en compte justement dans cette réforme de retraite ?

BERNARD VAN CRAEYNES

Eh bien vous savez, si nous en sommes à 38% de taux d'emploi des seniors, ça veut dire que les 62% viennent soit du chômage, soit des minima sociaux, soit de la Sécurité sociale, incapacité, invalidité. Ca veut donc dire qu'il y a des choses à regarder pour éviter qu'on soit dans un jeu de sapeur Camembert, de transfert de patates chaudes ou malheureusement les gens ne sont plus dans l'emploi mais on fait supporter leur absence d'emploi soit à la Sécurité sociale, soit au régime d'assurance chômage, soit aux budgets sociaux ou des collectivités territoriales. Donc on voit bien qu'il y a aussi à regarder cet aspect des choses et nous y avons tous intérêt. C'est pour cela que je demande au patronat que nous allions un peu plus loin sur ces questions de négociations sur les conditions de travail et en particulier sur les relations entre grandes entreprises et fournisseurs et sous-traitants.

ERIC MAZET

Depuis une vingtaine d'années, le rendement des retraites baisse inlassablement, on va dire. Pensez-vous que les Français seraient opposés à payer plus, s'ils ont de vrais engagements derrière sur leur retraite ?

BERNARD VAN CRAEYNES

Je pense qu'ils y sont favorables. A condition effectivement qu'on leur balise bien le terrain et qu'on leur montre qu'ils auront un rendement qui cessera de décroître.

ERIC MAZET

Journée intersyndicale le 23 mars. Vous en serez ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Non.

ERIC MAZET

Pourquoi ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Simplement parce que nous considérons que ce dossier est essentiel pour notre avenir commun et pour l'équilibre de notre société ; la solidarité entre les générations et nous entendons beaucoup, nous voyons beaucoup de déclarations depuis quelques semaines. Nous considérons qu'il faut d'abord commencez par traiter ce dossier, voir comment on le règle, quelles sont les propositions avancées. Si jamais il y a spoliation d'une quelconque catégorie de salariés, à ce moment-là nous le dirons. Et je pense, en tant que président de la CFE-CGC que c'est un dossier qui peut mettre effectivement beaucoup de monde dans la rue. Mais sur des faits concrets, pas sur des suspicions ou des imaginations autour de tel ou tel projet.

ERIC MAZET

Un examen de projet de loi début septembre est-ce que ce n'est pas trop tôt ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Ca dépend. En ce qui me concerne, je considère que nous connaissons beaucoup de paramètres de ce dossier et que maintenant il s'agit de le mettre en équation et puis de voir vers quoi nous nous dirigeons. Nous allons avoir les chiffres du Conseil d'orientation des retraites, réactualisation des données démographiques et économiques le 14 avril. Eh bien écoutez, trois mois de travail derrière, si on si met sérieusement ça me semble pouvoir nous permettre de connaître les grandes lignes et de voir les détails de ce dossier.

ERIC MAZET

Un mot pour finir, de l'actualité, à propos de l'avion de transport militaire européen, l'AIRBUS A.400.M. Alors, apparemment le projet est sauvé puisqu'il y a eu un accord sur les surcoûts entre EADS et les sept pays clients qui pourra être désigné d'ailleurs. Beaucoup d'entreprises travaillent sur ce projet. Vous êtes soulagé du sauvetage, apparemment, de cet AIRBUS ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Ah oui. Parce que c'est un beau projet, indispensable pour l'équipement des forces armées, pour respecter les ambitions d'ailleurs qui consistent à pouvoir projet des forces en un minimum de temps. Nous avons une industrie aéronautique et spatiale de très haut niveau dans notre pays. Il aurait quand même été curieux, je dirais même ça aurait été un comble, que nous soyons amenés à être obligés d'acheter aux Russes ou aux Américains pour transporter nos troupes.

ERIC MAZET

Tous droits réservés

KANTAR MEDIA
TEL : 01.47.67.18.00
FAX : 01.47.67.18.01
desk.tvradio@kantarmedia.com

Merci beaucoup Bernard VAN CRAEYNEST, d'avoir été avec nous ce matin sur Sud Radio. Bonne journée.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Je vous en prie, bonne journée.

ERIC MAZET

Au revoir. 08 :27 :13 FIN**